

# RÉCIPROCITÉ

## Dispositif

**Centre national de la danse**  
Département Transmission et métiers  
Pôle Éducation artistique et culturelle  
+33 (0)1 41 83 98 76  
[pole.eac@cnd.fr](mailto:pole.eac@cnd.fr)  
[cnd.fr](http://cnd.fr)



# Le CN D, un lieu ressources

Établissement public créé à l'initiative du ministère de la Culture, le Centre national de la danse est un centre de ressources pour le secteur chorégraphique et les publics. Il accompagne et forme les professionnels du secteur chorégraphique, encourage la recherche, conserve et diffuse le patrimoine chorégraphique, soutient la création dans toute sa diversité, dialogue avec les autres champs artistiques et favorise la pratique amateur et l'accès de toutes et tous à la danse. Son offre numérique lui permet de prolonger ses actions et de démultiplier sa portée.

Porteur d'une mission d'éducation artistique et culturelle, le CN D développe des dispositifs, des formations et des ressources. En collaboration étroite avec des partenaires et institutions sur l'ensemble du territoire national (dans les champs de la culture, de l'éducation, du social...), tout en étant attentif aux enjeux actuels des professionnels, le CN D interroge les pratiques de transmission de la danse et expérimente des méthodes de médiation. S'impulsent alors des dispositifs qui questionnent les cadres, les objectifs, les pratiques de l'EAC et de la médiation afin de favoriser auprès de tous les publics une expérience sensible, poétique et réflexive de la danse. Ces expérimentations nourrissent les formations à la médiation, les journées d'étude, les ressources proposées par le CN D, dans une volonté de soutien au développement des compétences et des pratiques du secteur.

# Réciprocité, un dispositif de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse

Les droits culturels, la participation de toutes et tous à des pratiques culturelles ainsi que la coopération sont au cœur des réflexions de la société civile et traversent le secteur chorégraphique. En réponse à ces enjeux et pour produire ressources et méthodologies, le CN D impulse en 2025 un nouveau dispositif de médiation et d'éducation artistique et culturelle : Réciprocité.

Réciprocité vise à partager la danse avec toutes et tous, à faire vivre par la danse une expérience transformatrice, et à implanter dans les structures du champ social, du champ médico-social et du champ éducatif des projets de médiation de manière durable.

Réciprocité offre un cadre où chaque projet en danse est construit avec et pour les participants (élèves, patients au sein d'un foyer médical, personnes placées dans une structure d'accueil...). Chaque groupe de participants est accompagné par une équipe-projet constituée des professionnels du lieu d'accueil, d'une ou d'un artiste chorégraphique et d'une médiatrice ou d'un médiateur du CN D.

Les compétences et les apports de l'ensemble des professionnels investis nourrissent chaque projet. Les artistes partagent leurs démarches, et font entrer les participants dans des processus artistiques de création, d'interprétation et de recherche. L'équipe de médiation partage ses outils de transmission de la danse et de la culture chorégraphique, initie des pratiques esthétiques et culturelles. Les professionnels des structures partagent leurs connaissances des participants et de leurs besoins, ainsi que leurs outils.

La première saison d'expérimentation se déroule en Seine-Saint-Denis, territoire d'implantation du CN D, en partenariat avec six structures :

### **Champ scolaire**

Une classe de grande section

de l'école maternelle Jean Lolive, Pantin

Une classe de CM2

de l'école élémentaire Joséphine Baker, Pantin

Des classes UPEAA et SEGPA de collège et de lycée

### **Champ médico-social**

IME Louise Michel, Pantin

MAS/FAM L'orangerie - Envoludia, Aubervilliers

### **Les artistes chorégraphiques invités**

Marcus Baker

Lou Cantor

Clémence Gaillard

Hanna Hedman

Alice Lambert

Shihya Peng

# Les objectifs du dispositif

Réciprocité est un dispositif qui relie l'expérimentation de projets au sein de structures du champ social, du champ médico-social et du champ éducatif, à la production de ressources et d'outils pour l'ensemble des acteurs de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle en danse.

## Les objectifs de Réciprocité

— Encourager les dynamiques de coopération et de coconstruction au sein des projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse ;

— Renforcer le pouvoir d'agir par la prise en compte des personnes et des contextes dans les projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse ;

— Soutenir l'évaluation et la valorisation des projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse.

Réciprocité cherche ainsi à ancrer de manière durable des pratiques de médiation en danse au sein des structures partenaires, en favorisant leur appropriation et leur pérennisation.

# Les principes : pouvoir d’agir et attentions

Selon l’UNESCO, « la culture et les arts sont essentiels pour permettre le développement holistique et inclusif, la résilience et le bien-être global des individus et des sociétés »<sup>1</sup>.

Par ses pratiques alliant des expériences physiques et psychiques, intimes et collectives, artistiques et esthétiques, la danse favorise la rencontre et la compréhension de l’altérité, la construction d’un sens commun, le respect mutuel, le sens critique et le pouvoir d’agir.

L’attention est ainsi au cœur de Réciprocité : attention aux participants et à leurs accompagnateurs, au contexte des structures, au projet des artistes conviés, aux envies exprimées ou en devenir, aux relations qui se nouent et à la communauté éphémère qui se forme. Porter une attention et prendre soin des contextes et des personnes permet de fabriquer des écosystèmes où le projet danse va prendre une place plus pérenne, avec des effets plus durables pour chacune et chacun.

# Les méthodologies : coopération et participation

Réciprocité s'appuie sur des méthodologies favorisant la coopération et la participation, afin de contribuer à la reconnaissance des droits culturels des participants.

Dans de nombreux secteurs (politiques publiques, environnement, éducation populaire), des expérimentations ont lieu pour contribuer à l'engagement des citoyens. Dans le secteur artistique et culturel, des artistes déploient des démarches participatives au sein de leur processus créatif, des structures culturelles invitent des jeunes à participer à la vie du lieu, par exemple. Qu'en est-il au sein des projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse? Comment amène-t-on des enfants, des adolescents et des adultes – qui n'ont pas forcément choisi de faire un projet en danse – à y prendre part, à l'imaginer ensemble, à se l'approprier et à en bénéficier pleinement?

Réciprocité expérimente et invente des outils et des méthodes propres à la danse pour favoriser la participation de chacun.

# Les étapes de Réciprocité

## 1. Se rencontrer entre professionnels

Dans Réciprocité, chaque projet de médiation en danse est coconstruit avec l'ensemble des acteurs : les professionnels réunis en équipe-projet et les participants. Avant le lancement des projets, une journée de rencontre et de formation réunit les professionnels des structures sociales, éducatives et sanitaires, les artistes et l'équipe de médiation du CN D. Ce temps introductif présente le cadre et les principes de Réciprocité et permet d'expérimenter des pratiques coopératives et participatives. Les équipes-projet sont ainsi outillées pour mieux accompagner les participants. À la suite de cette journée, une réunion en équipe-projet est proposée pour échanger sur les attentes de chacun, aborder les spécificités du contexte et préparer la rencontre avec les participants.

## 2. Faire germer les envies, les besoins, les interrogations

Des temps de rencontre avec les participants permettent d'identifier leurs envies, leurs besoins, leurs interrogations sur un projet en danse. Des outils et des pratiques sont mobilisés pour permettre à chaque personne d'élaborer ses attentes et de s'exprimer en fonction de ses capacités (avec une prévention des freins liés à des besoins spécifiques).

Chaque projet pourra ainsi être très différent selon les participants et leurs contextes :

- *Un stage intensif qui lie pratiques de danses baroques et coupé-décalé*
- *Un atelier hebdomadaire de danse pour prendre soin de soi*
- *Un parcours artistique et culturel sur les danses qui nous font grandir*
- *Plusieurs demi-journées pour danser en forêt*
- *La construction d'une fête collective...*

### **3. Mettre en œuvre un projet de médiation en danse et le faire vivre**

L'équipe-projet conçoit ainsi un projet de médiation en danse avec les participants, en tenant compte du contexte propre au lieu et de leurs propres appétences.

Les modalités de réalisation de chaque projet s'inventent avec les participants, sur la base d'un cadre commun :

— *26h de pratiques artistiques*

— *2 pratiques de spectateur*

— *1 temps de rencontre avec d'autres groupes participant au dispositif*

— *1 temps de bilan*

Le projet est ajusté tout au long de sa mise en œuvre, en fonction des retours des participants et de leurs propositions.

### **4. Réfléchir à l'expérience et élaborer des outils**

Une journée de rencontre et de bilan réunit les équipes-projets pour évaluer les projets, analyser les expériences et faire un retour sur le dispositif.

À partir des projets expérimentés, le CN D développe une réflexion sur les méthodologies de coopération

et de participation au sein de projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse.

Le CN D élabore des outils et ressources fondés sur ces méthodologies.

Le CN D interroge également les impacts des projets en danse pour les publics qui en sont bénéficiaires, ainsi que pour les professionnels qui les accompagnent et pour les structures qui les accueillent. Il construit des outils d'évaluation adaptés à ces enjeux.

**Réciprocité, un dispositif du Centre national de la danse avec le soutien du ministère de la Culture, des services déconcentrés de l'Éducation nationale et des structures partenaires.**

## Contact

Pôle éducation artistique et culturelle

pole.eac@cnd.fr

+33 (0)1 41 83 98 76

cnd.fr

### **CN D**

Centre national de la danse

1, rue Victor-Hugo, 93507 Pantin cedex - France

40 ter, rue Vaubecour, 69002 Lyon - France

Licences L-R-21-7749 / 7473 / 7747

SIRET 417 822 632 000 10

Président du Conseil d'administration

**Anne Tallineau**

Directrice générale

**Catherine Tsekenis**

Le CN D est un établissement public à caractère industriel et commercial subventionné par le ministère de la Culture.

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur [cnd.fr](http://cnd.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

